

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 272**

**14 – CALVADOS**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN**

**Ventes et cessions**

823 072 392 RCS Caen.

**SELYAN.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : 171, Rue d'Auge, 14000 Caen.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION 1. Fusion par voie d'absorption par la société SELYAN de la société ECOBAZAR. 2. Evaluation de l'actif et du passif de la société ECOBAZAR dont la transmission à la société SELYAN est prévue : Montant total de l'actif apporté 56 554,12 euros Montant du passif transmis 51 553,12 euros SOIT UN ACTIF NET APORTE DE 5 001 euros 3. La société ASSIREM étant propriétaire de la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société SELYAN, société absorbante et de la société ECOBAZAR, société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de CAEN, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. 4. Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 6. Le projet de fusion a été établi en date du 18 janvier 2023 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN au nom des deux sociétés le 20 janvier 2023..